

Diagnostic des sols et applications forestières

FORMATION
CONTINUE 2023

21 heures – salle et terrain

19-22 septembre 2023 (3 j.)

Marne (51) et Meuse (54)

par Thomas BRUSTEN¹ et Sylvain GAUDIN²

¹ CNPF-IDF, ² CNPF Grand Est

Le sol est parfois négligé dans les diagnostics forestiers, car son approche est trop souvent considérée comme longue et difficile par le gestionnaire forestier. Pourtant il est un élément indispensable du diagnostic dans un climat changeant. L'objectif de ce stage est de rendre le diagnostic accessible et de montrer que chacun :

- est capable d'observer, de décrire et d'interpréter un sol,
- peut en déduire les contraintes et les facteurs favorables pour proposer des choix sylvicoles (en particulier le choix des essences...),
- est apte à apporter des éléments de réponse ou de prévision face à des dysfonctionnements observés (déperissements, carences...) ou face à une menace identifiée (tassement, acidification...).

Méthodes :

En salle :

- Rappels élémentaires sur les relations entre l'arbre et le sol
- Présentation des notions de base utilisées pour la description et la caractérisation des sols

Sur le terrain :

- Description et interprétation de différents sols, dans des contextes écologiques variés
- Confrontation des résultats et discussion autour de fosses pédologiques

Pas de prérequis

Se munir de vêtements adaptés pour les sorties de terrain.

100%
satisfaction
stagiaires

625 € net de taxes

Public : experts et gestionnaires, chargés d'études des milieux naturels, enseignants, formateurs

16 participants maximum

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les notions élémentaires de pédologie
- Acquérir une méthodologie pour décrire et interpréter les grandes caractéristiques d'un sol en terme de gestion forestière

Compétences visées

- Maîtriser le vocabulaire spécifique pour décrire un sol
- Utiliser correctement les outils pour décrire un sol
- Décrire un humus
- Estimer une texture
- Déterminer une structure
- Calculer une réserve utile
- Estimer le niveau d'engorgement
- Déterminer les atouts et contraintes d'un sol
- Mesurer son impact sur la végétation
- Déterminer les essences adaptées
- Prendre en compte les caractéristiques pédologiques d'une parcelle dans les itinéraires sylvicoles

L'IDF, le service R&D du CNPF

L'Institut pour le Développement Forestier, service Recherche & Développement du CNPF, est qualifié au titre des instituts techniques agricoles.

Ses principaux axes de travail sont : l'adaptation des forêts au changement climatique, les sylvicultures, les stations forestières, les diagnostics sylvo-climatiques grâce aux récents outils développés, l'architecture des arbres, la biodiversité taxonomique ordinaire, les risques (liés au réchauffement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique, la santé des forêts), le matériel végétal, l'économie avec la valorisation du bois et des biens et services rendus par la forêt (la séquestration du carbone, le maintien ou l'amélioration de la biodiversité de l'écosystème, la préservation de l'eau...) et les sciences sociales. Les actions de recherche et de développement appliqués sont transférées aux gestionnaires et propriétaires forestiers grâce à des outils pratiques, validés scientifiquement.

La formation

L'IDF, avec son service Formation continue, est l'acteur incontournable dans la formation professionnelle continue, reconnu dans les milieux de la forêt et de l'arbre, depuis de nombreuses années.

Depuis 1976, il s'appuie sur son équipe d'ingénieurs et de techniciens aux compétences reconnues, ainsi que sur son large réseau d'experts, en particulier du CRPF, afin de :

- vous permettre d'acquérir ou de perfectionner vos compétences techniques, afin de maîtriser les méthodes ou outils de travail : diagnostics, nouvelles démarches, ainsi que les risques et les coûts,
- vous dispenser une vingtaine de stages sur des thématiques utiles, actuelles ou innovantes,
- organiser des stages sur mesure, adaptés à vos besoins ou demandes, par nos meilleurs experts.

Le service Formation de l'IDF est certifié pour son action de formation au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences professionnelles Qualiopi. *

Les thèmes de formation

- Gestion et sylviculture ;
- Diagnostic ;
- Droit, fiscalité, économie ;
- Faune, flore, biodiversité ;
- Outils et méthodes ;
- L'arbre.

Plus d'informations

Renseignements et inscriptions :

idf-formation@cnpf.fr

07 65 18 88 23

Rubrique « Se former, s'informer » sur

www.cnpf.fr



* Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 40506 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Siret : 180 092 355 00452 - N° TVA intercommunautaire : FR 75 180 092 355



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Qui sommes nous ?

Institut pour
le Développement Forestier

Centre National de
la Propriété Forestière

